



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Fonctionnement

Question écrite n° 12246

Texte de la question

M François Leotard demande à M le ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale si, dans le cadre des rencontres bi-latérales qu'il organise d'ici au 15 avril avec les partenaires sociaux, en prévision de la réforme de la sécurité sociale, il compte faire participer les associations de retraités regroupées au sein de l'Union française des retraités.

Texte de la réponse

Reponse. - L'avenir de la protection sociale - et notamment celui des régimes de retraite - fait actuellement l'objet d'une mission de concertation confiée à M Jean-Jacques Dupeyrou. A ce stade, seules les organisations syndicales et professionnelles participent à cette concertation. Toutefois, la concertation pourra naturellement être élargie à d'autres partenaires, notamment quand M Dupeyrou abordera le thème relatif à l'avenir des régimes d'assurance vieillesse.

Données clés

Auteur : [M. Leotard François](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12246

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : solidarité, de la santé et de la protection sociale

Ministère attributaire : solidarité, de la santé et de la protection sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 avril 1989, page 1885